

# Les échos de Labruyère Dorsa

## L'ÉDITO DU MAIRE DE JANVIER 2026



*Chères Labruyéroises,*

*Chers Labruyérois,*

En ce début d'année 2026, le Conseil Municipal et les employés de Mairie se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année. Je vous adresse nos vœux les plus sincères de bonheur, de paix, de joie, de réussite et de bonne santé, pour vous et vos proches.

La page 2025 du livre de Labruyère Dorsa se tourne et avec elle ses joies et ses peines. Celle de 2026 est à écrire. Gageons qu'elle soit porteuse d'espoir et d'harmonie pour chacune et chacun d'entre nous et pour notre commune ! Tâchons qu'elle soit écrite avec la plus belle encre, celle de la concorde et du lien social qui font la force de notre petit village et qu'il est important de préserver.

Au-delà d'une page, 2026 sera aussi le début d'un nouveau chapitre avec les élections municipales à venir les 15 et 22 mars prochain.

Jusqu'à cette échéance, vos élus poursuivront leur travail pour gérer au mieux notre commune. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier, ainsi que nos employés municipaux, pour leur engagement au service de Labruyère Dorsa. Je tiens aussi à remercier les bénévoles de la bibliothèque municipale, le Conseil municipal des jeunes et le conseil citoyen, qui participent au bien-vivre ensemble à Labruyère. Merci enfin au Foyer Rural pour son dynamisme qui, au travers des manifestations qu'il propose, contribue à renforcer nos liens sociaux et amicaux.

Je vous laisse désormais à la lecture de ce bulletin qui reprend les faits marquants et les réalisations communales de ces derniers mois, ainsi que des extraits du dernier bulletin intercommunal.

Votre maire,



## CARNET DE TRAVAUX

Imaginé, pensé, réfléchi, coconstruit, décidé, organisé, financé, planifié, mis en œuvre, suivi, ajusté, concrétisé. Voilà le cheminement d'un projet qui tenait à cœur aux élus Labruyérois : la rénovation intérieure de la salle des fêtes, lieu central pour la vie sociale de notre communauté. Quand on voit notre salle des fêtes aujourd'hui, on a du mal à croire que ce bâtiment est un préfabriqué (une ancienne classe), donné à la commune dans les années 90 par le Conseil Départemental grâce au concours de Mme le Maire d'alors Mme Monique Lozes. Récit...

*Tout a commencé en 2020 lorsque ce projet a été évoqué en Conseil municipal...*

Le constat était qu'après les travaux de rénovation menés lors des précédentes mandatures de Guy VESELY (bardage bois, menuiseries extérieures, toiture, isolation du plafond et climatisation), il fallait s'attaquer à l'intérieur avec deux objectifs principaux : améliorer l'isolation phonique et réorganiser le lieu pour le rendre plus fonctionnel. Il restait alors à planifier ce projet sur la durée du mandat. La décision fut prise d'attendre la fin d'un prêt travaux qui engageait fortement la commune financièrement. Ce sera donc pour 2024, ce qui n'empêchera pas les élus d'y réfléchir entre temps !

*2024 : l'année de la co-construction...*

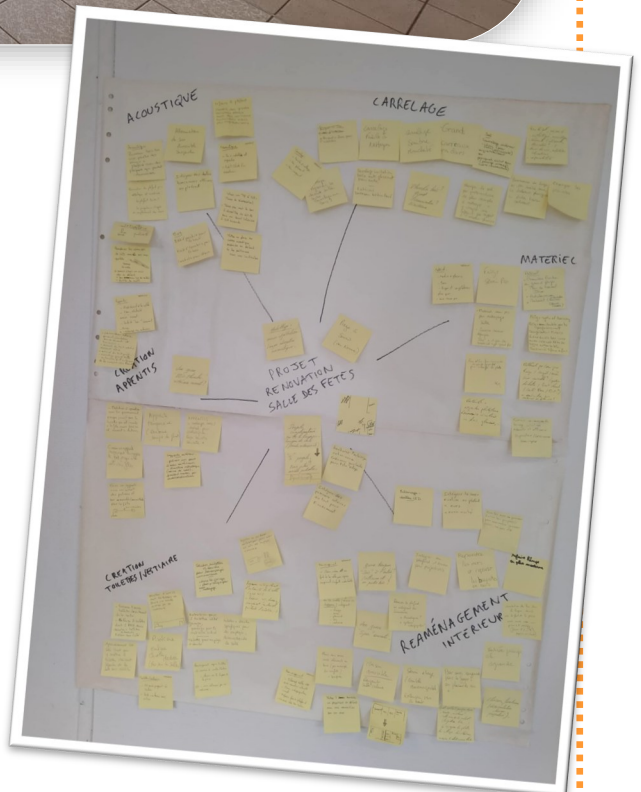


C'est le 28 février 2024 que le point a été inscrit pour la première fois à l'ordre du jour du conseil municipal. Objectif : constituer un groupe projet et fixer le cadre. L'enveloppe prévisionnelle est évoquée, les lots de travaux définis. Nous décidons de ne pas faire appel à un architecte pour limiter les coûts. Cela nécessitera en conséquence un suivi important des travaux par le groupe projet.

Le Maire propose de réunir différents contributeurs pour coconstruire le projet et cerner les attentes de chacun autour de ce lieu. Le Foyer Rural, le Conseil citoyen et le conseil municipal des jeunes seront donc parties-prenantes.

Un projet parallèle est également évoqué : l'extension de l'atelier municipal pour permettre la création de sanitaires aux employés communaux et un espace de stockage supplémentaire pour le Foyer Rural (voir bulletin municipal été 2025).

Les contributeurs seront réunis le 15 juin. Chacun s'est creusé la tête et a été force de proposition : un beau melting-pot d'idées et de compétences ! Reste au groupe projet à synthétiser le tout. Différents scénarios d'aménagements sont étudiés, modélisés par Christophe POUPART, et soumis au vote des contributeurs. Le projet et les plans sont arrêtés en décembre 2024.



### 2025 : le projet se concrétise ...

La phase de consultation des entreprises peut alors débuter. Les élus déterminent aussi les critères qui permettront d'analyser les offres des entreprises et d'explicitier leurs choix.

Entre janvier et février 2025, de nombreuses visites des lieux avec les différents corps de métiers seront organisées.

Entre mars et avril, les entreprises retenues étant avisées, c'est le temps de la construction des délibérations et du budget communal avec notre Secrétaire de Mairie. C'est aussi le moment de solliciter les subventions auprès de nos partenaires et de consulter les banques pour le reste à charge.

Bonne nouvelle : le Conseil Département et Régional nous suivent !

Mauvaise nouvelle : l'Etat via la DETR ne nous accompagnera pas, notre dossier étant présenté hors délais.

Mauvaise nouvelle, peu de banques sont enclines à nous financer, malgré un budget communal maîtrisé bien que fragile.

Bonne nouvelle : le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne nous font finalement confiance ! Le yoyo émotionnel fait aussi partie de cette aventure...

Pour la salle des fêtes, le montant total des travaux au sein des différents lots s'élève ainsi à 73 857,92 € HT soit 83 011,31 € TTC. A cela viennent s'ajouter les travaux d'extension de l'atelier municipal qui s'élèvent à 25 557,86 € HT soit 27 337,87 € TTC. Nous inscrivons donc au budget d'investissement la somme globale de 99 415,78 € HT soit 110 349,18 € TTC. Le projet global sera subventionné à hauteur de 40%.

## Le financement des projets :

DEPENSES		RECETTES	
<b>Budget d'investissement :</b>		<b>Budget d'investissement :</b>	
Salle des fêtes :	83 011,31 € TTC	Subvention globale CD31 :	39 700 €
Extension de l'atelier municipal :	27 337,87 € TTC	Subvention Région Occitanie (fléchée extension atelier municipal) :	5 000 €
<b>Budget de fonctionnement :</b>		<b>Budget de fonctionnement :</b>	
Estimation des travaux à réaliser par les employés pour l'aménagement de l'extension :	5 000€ TTC	Prêt fixe Crédit Agricole sur 15 ans :	70 000 €
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>115 349,18 € TTC</b>	<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>115 349,18 €</b>

Après deux réunions préparatoires avec les entreprises, le retroplanning est posé. Les travaux de la salle des fêtes commenceront le 1<sup>er</sup> septembre. S'en suivront trois mois de travaux avec une livraison prévue le 15 novembre 2025.

L'été est là. L'extension de l'atelier municipal démarre en juillet et l'aménagement de la partie salle de pause et sanitaires par les employés municipaux entre août et octobre (carrelage, peinture, pose de l'évier, installation douche et toilettes).



Première semaine de septembre : les travaux commencent avec l'intervention des employés communaux pour la destruction du bar et l'enlèvement des sanitaires, et celle du Labruyéris JérémY PITUELLO et ses équipes pour le démontage des climatiseurs. L'entreprise PAGES de Villefranche prend le relais et démonte les cloisons intérieures avant d'isoler l'intégralité de la salle et de la réagencer. L'entreprise Auterivaine GB2 Energie passe les câbles électriques et positionne les nouvelles prises. Les Labruyéris Jérôme et Victor DAVEZAC, avec leur entreprise SOJESOLS, posent le carrelage intérieur et extérieur puis les faïences. C'est au tour des Grépiacois d'intervenir. Tout d'abord Ferran (entreprise RENAVARRO) pour la peinture, puis Sébastien (DELESTRE AGENCEMENTS) pour la création du bar et des agencements (espace arrière cuisine et vestiaire). Christophe PAGES et ses équipes reviennent poser le nouveau plafond et les parements muraux acoustiques, avant que Guillaume (GB2 Energie) finisse la plomberie. L'entreprise PITUELLO pourra alors reposer les climatiseurs. Nous sommes fin novembre. Quelques ajustements auront dû être opérés mais les travaux sont terminés dans les temps. Le résultat est largement à la hauteur de nos attentes et répond aux objectifs initialement fixés. Le conseil municipal organise sa dernière réunion de l'année dans la salle des fêtes fraîchement rénovée. Les différents contributeurs au projet sont invités à y partager un moment convivial. Dernière étape : l'inauguration avec la population lors des vœux de janvier 2026 !

*Longue vie à notre salle des fêtes et merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce beau projet de près ou de loin.*





## À La Une De Votre Commune

### ÉVOLUTION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Lors du dernier conseil municipal de l'année 2025, les élus ont approuvé à l'unanimité l'évolution des tarifs de location de la salle des fêtes, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Cette évolution fait suite aux travaux réalisés. Ainsi, les élus ont décidé d'augmenter significativement le prix aux locataires n'habitant pas le village. Il passera donc de 300€ à 450€ le week-end. Pour les habitants de Labruyère-Dorsa, le prix du week-end a été fixé à 150€ contre 100€ précédemment. Hormis pour le Foyer Rural du village et l'association de chasse (AICA Labruyère-Dorsa/Grépiac) pour qui la location est gratuite, les autres associations et entreprises contribueront à hauteur de 50€ par trimestre ou 150€ par an (locations hors week-end). Par ailleurs, le prix de la caution a fortement augmenté afin de produire un effet dissuasif. Il a été porté à 1000€. L'état des lieux entrant et sortant sera également renforcé.

### LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DU FRELON ASIATIQUE SUR LA COMMUNE

Le Frelon asiatique, plus petit et plus foncé que notre frelon européen, est originaire d'Asie. Il est apparu en France en 2004 dans le Lot-et-Garonne, lors d'un arrivage de poteries chinoises qui renfermaient des femelles fondatrices en hibernation. Il est aujourd'hui présent quasi-partout en France mais également dans d'autres pays d'Europe comme l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Belgique, etc. C'est un prédateur agressif qui consomme une grande quantité d'abeilles domestiques mais également de nombreux autres insectes sauvages, particulièrement les insectes pollinisateurs. Il a donc un impact conséquent sur la biodiversité locale. On estime qu'un nid de frelon asiatique consomme plus de 10 kilos d'insectes, soit plus de 100 000 insectes, par saison !

Pour information, cet été, plusieurs ruches sur la commune ont été entièrement détruites par les frelons asiatiques. Quatre nids ont été recensés, dont trois ont pu être détruits par une personne habilitée, à la demande de la commune.

*Tous ensemble pour limiter sa propagation !*

Les reines fécondées à l'automne s'enterrent pour passer l'hiver et émergent dès le mois de février pour former de nouvelles colonies. La pose de pièges (type « Trap » avec pour appât un mélange de bière, de sirop de fruits rouges et de vin blanc, photo ci-contre) dès le mois de février et jusque fin mai permet de les détruire et donc d'empêcher le développement de nouvelles colonies. **Plus nous serons nombreux à piéger simultanément, plus nous serons efficaces.** Il est possible de piéger aussi de mi-août à fin novembre pour diminuer la pression des frelons et attraper les futures fondatrices qui naissent en fin de saison.

Deux types de nids sont construits par les frelons : de février à juin, les nids primaires sont de la taille d'une orange. Ils se trouvent le plus souvent sous les gouttières, dans les abris de jardins, les coffrets de stores, les composteurs, les arbres creux, haies et massifs... Durant l'été et l'automne, on peut observer les nids secondaires. Ces nids, de la taille d'un ballon de foot, contiennent des centaines, voire des milliers de frelons. Ils sont le plus souvent situés dans les arbres, en hauteur et caché par les feuilles. **Il est important de détruire ces nids.** L'intervention d'une personne spécialisée\* est nécessaire.



Exemple de nid primaire dans un abri de jardin



Exemple de nid secondaire en haut d'un arbre

\*Coordonnées de la personne intervenue cet été sur la commune : Stop Guêpes et Frelons – Maxime Mitry – 06.27.10.03.65

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Il est encore temps de s'inscrire sur les listes électorales pour participer au scrutin des élections municipales des 15 et 22 mars prochain : **au plus tard le 6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. Grâce au [téléservice "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales"](#), vous pouvez vous inscrire en ligne. Vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- » un justificatif de votre identité
- » un justificatif de votre lien avec la commune de vote

Vous pouvez aussi vous inscrire en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un [formulaire cerfa n° 12669](#) de demande d'inscription disponible en mairie.



## REPRISE DU LOTISSEMENT LA TUILERIE

Le lotissement la Tuilerie a récemment été repris par la commune. Mr le Maire et des représentants des colotis ont signé l'acte en septembre dernier, finalisant ainsi un dossier ouvert depuis plusieurs années. Les voiries et les réseaux (électricité, eau) seront très prochainement intégrés au domaine public après quelques formalités administratives restantes à réaliser avec Réseau 31 et le SDEHG.



## LU POUR VOUS DU CÔTÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ



Votre maire a sélectionné pour vous trois articles extraits du dernier magazine intercommunal, que vous pouvez télécharger ici dans son intégralité :

<https://www.ccba31.fr/wp-content/uploads/2025/12/CCBA-36-dec2025.pdf>

## LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

### Un enjeu de cadre de vie majeur

Bien qu'ils ne représentent qu'environ 2% du tonnage global des ordures ménagères et du tri, **les déchets abandonnés ont un impact visuel et environnemental considérable**. Concentrés près des colonnes d'apport volontaire, dans les fossés ou au bord des routes, ils polluent nos paysages, attirent les nuisibles et coûtent cher à la collectivité.

Face à ce défi, la CCBA a mis en place cette année un programme structuré de lutte contre les déchets abandonnés, soutenu par Citéo. L'objectif est clair : améliorer notre cadre de vie, préserver les milieux naturels, limiter la pollution et garantir la valorisation de nos déchets.

### Le bon geste : déposer au bon endroit

Pour rappel, le dépôt d'ordures hors des équipements prévus est passible d'une amende de **135€, pouvant aller jusqu'à 1 500€ selon les cas**.

Au-delà des sanctions, rappelons-nous qu'un déchet abandonné ne sera jamais valorisé. Pire encore, ces déchets contribuent à la pollution de nos océans : **80% des déchets retrouvés en mer ont d'abord été jetés sur terre**.



### Donnez une seconde vie à votre sapin !

Du 26 décembre 2025 au 18 janvier 2026, déposez votre sapin de Noël naturel dans l'un des points de collecte de votre commune ou en déchèterie. Une fois broyé, il sera transformé en paillage, pour protéger les plantations dans nos espaces verts, réduire l'apparition des herbes folles, et limiter l'évaporation de l'eau. Attention, seuls les sapins naturels sont acceptés, sans décorations, sans flocage et sans sac. Un geste simple pour valoriser les déchets verts et prendre soin de notre cadre de vie !

Retrouvez la liste complète des points de collecte sur [ccba31.fr/dechets](https://www.ccba31.fr/dechets)



## DES VÉLOS RECONDITIONNÉS

Avec **Nouvélo**, chaque vélo mérite une seconde chance. La **boutique solidaire Récobrada, située à Cazères, récupère les vélos usagés**, qu'ils proviennent de collectes ou de dons de particuliers souhaitant se séparer de leur ancien deux-roues.

Tous les vélos, reconditionnés par les agents en insertion sont ensuite proposés à la vente via un catalogue en ligne simple et pratique, où chacun peut trouver le modèle adapté à ses besoins, à petits prix : <https://www.recobrada.org/category/all-products>. (Voir QR code)

L'association propose égale-

ment des **ateliers gratuits de réparation de vélos** ainsi que la livraison à proximité de chez vous, vous permettant, ainsi de récupérer votre vélo remis à neuf sans vous déplacer et de bénéficier de conseils personnalisés pour son entretien.

Le projet Nouvélo, mené en collaboration avec le Pays Sud Toulousain et d'autres communautés de communes dont la CCBA, va bien au-delà d'un simple achat : **c'est un geste écologique, une solution économique et l'occasion de soutenir une démarche solidaire !**



## AVANCÉE DU CHANTIER DU CENTRE AQUATIQUE

**Le 11 juillet dernier, la cérémonie de la pose de la première pierre a donné le coup d'envoi du grand chantier du futur centre aquatique localisé sur la commune d'Auterive.**

Les travaux doivent durer 18 mois pour une ouverture prévue début 2027.



**Depuis, le chantier avance à grands pas.**

Plus de 80 % des travaux de terrassements et de fondations ont été réalisés et les premiers éléments de la charpente ont été posés en cette fin d'année.



## PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

### DES NOUVELLES DU CMJ

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont encore brillamment assuré la gestion de leur stand de vente de gateaux lors du marché de Noël.

Ils avaient fait le choix de confectionner sur place des gaufres et crêpes, ce qui leur a permis d'attirer beaucoup de gourmands.

Ils ont aussi géré, en partenariat avec le Foyer Rural, le goûter des enfants après le passage du Père Noël.

Merci à nos jeunes pour leur investissement.

*En 2026, ils souhaiteraient réaliser un projet de course d'orientation.*

### COLIS DE FIN D'ANNÉE

C'est une coutume à Labruyère Dorsa depuis de nombreuses années : des colis gourmands sont offerts aux habitants de plus de 65 ans.

Cette année, c'est la Maison PATIGNAC à Montesquieu-Volvestre qui a été retenue pour le plaisir des papilles de 30 foyers !



## LA MAGIE DE NOËL AU VILLAGE

Le dimanche 14 décembre dernier, la magie de Noël s'est une fois de plus invitée à Labruyère Dorsa. Sous un soleil radieux, petits et grands ont eu l'occasion de vivre une journée exceptionnelle orchestrée par le Foyer Rural et la Mairie.

Tout au long de l'après-midi, les enfants (et quelques grands !) ont eu le bonheur de monter à bord d'une calèche : une traversée du village originale remplie d'émerveillement ! Les festivités se sont poursuivies avec la dégustation de vin chaud, offert par le foyer, et la découverte des pâtisseries préparées par le conseil municipal des jeunes pour le plus grand plaisir des papilles des participants.

Après la lecture d'un conte par Nadine FONTES, le point d'orgue de l'après-midi fut l'arrivée en calèche du Père et de la Mère Noël. Tous deux étaient venus spécialement à Labruyère Dorsa pour offrir de jolis livres aux enfants ou pour les plus grands des places de cinéma, leur procurant des souvenirs inoubliables.

Tout l'après-midi, le marché organisé par la Mairie aura aussi permis aux visiteurs de rencontrer des producteurs et artisans locaux venus partager leurs spécialités ou leurs créations : une occasion idéale pour finaliser les cadeaux ou préparer les repas des fêtes.

Un grand merci à tous les participants, exposants et organisateurs pour avoir contribué au succès de cette belle journée placée sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël à Labruyère Dorsa.



## LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ET DU FOYER RURAL



Le dimanche 4 janvier dernier, les habitants ont été conviés par le Foyer Rural et la Mairie à la traditionnelle cérémonie des vœux, suivie du partage de la galette.

Après un discours de Monsieur le Maire centré sur l'achèvement récent des travaux à la salle des fêtes, la Présidente du Foyer Rural pris la parole pour remercier les bénévoles de l'association pour leur engagement toute l'année. Elle annonçait aussi sa démission étant donné une mutation professionnelle et appelait les habitants au renfort de l'équipe actuelle afin de maintenir les manifestations programmées en 2026.

En effet le foyer rural, association phare de notre village, voit ses effectifs réduits, ce qui met en péril le maintien de plusieurs manifestations. Toutes les bonnes volontés sont

donc les bienvenues afin de renforcer l'équipe ! *Le rendez-vous est donné dimanche 25 janvier, à 18h à la salle des fêtes.* On compte sur votre mobilisation ! Monsieur le Maire tient à remercier Stéphanie PEYTAVIN pour son engagement et son dynamisme sans faille pour le village au sein du Foyer Rural.

## CÔTE BIBLIOTHEQUE

Début décembre, les bénévoles de la bibliothèque ont animé un atelier créatif autour de Noël. Trois générations étaient réunies pour un magnifique moment de partage et de convivialité. Grâce au matériel et aux modèles mis à disposition, chacun a pu fabriquer, à sa guise, des cartes de vœux, des boîtes cadeaux ou encore un livret de chants de Noël.

Un grand merci à nos bénévoles pour leur investissement et à tous les participants de cet atelier.



### Prochains événements à noter :

- » Fin janvier: Renouvellement du fond des prêts de la Médiathèque Départementale avec une nouveauté cette année, le prêt de jeux de société.
- » Une soirée jeux sera ensuite organisée en partenariat avec le CMJ.
- » Courant février : un goûter « livres » pour partager nos lectures.



## LA VIE DES HABITANTS



### NAISSANCES

*Louise* POIRIER, le 2 juin 2025

*Augustin* CHANUT, le 20 août 2025



### MARIAGES

*Laura* SUCHET & *Jérôme* MONTALBANO, le 14 juin 2025

*Sandra* CABRERA & *Laurent* AZEMA, le 9 août 2025

### DÉCÈS



*Jean* LOZES, le 9 janvier 2025, à l'âge de 82 ans.

*Jean-Louis* CAPDEVILLE, le 15 août 2025, à l'âge de 75 ans.

*Vincent* CAZARD, le 6 décembre 2025, à l'âge de 55 ans.

## QUELQUES MOTS SUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS EN 2025

En 2025, la communauté Labruyéroise a été triplement endeuillée.

Au mois de janvier, **Jean LOZES** nous quittait subitement. Professeur émérite des Universités, titulaire du 26<sup>ème</sup> fauteuil à l'Académie du Languedoc, beaucoup d'entre nous le connaissaient au travers du Foyer Rural au sein duquel il organisait le ball-trap et le vide-greniers annuel en collaboration avec le Lions Club d'Auterive (dont il était le Président honoraire fondateur).

Au mois d'août, quelques jours avant la fête du village qu'il aimait tant, **Jean-Louis CAPDEVILLE** tirait sa révérence des suites d'une longue maladie. Chasseur impliqué dans l'association intercommunale, Jean-Louis aimait la nature et le jardin. C'était un bon vivant, toujours prêt à partager des moments de convivialité avec ses voisins ou amis.

Au mois de décembre, **Vincent CAZARD** s'effondrait dans son garage alors qu'il s'adonnait à sa passion : réparer sa voiture de collection. Malgré un formidable élan de solidarité de la part de son voisinage venu lui porter secours en attendant les pompiers, Vincent, cet homme discret mais toujours prêt à rendre service, ne se relèvera pas.